

# Règlement Intérieur

## 25<sup>ème</sup> Tournoi Rapide de Béthune

### *Trophée Philippe CIESLAK*

#### **Article 1 : Organisation**

Le club «Echéphile Béthunoise» organise son 25<sup>ème</sup> tournoi rapide le jeudi 14 mai 2026 au centre sportif, quartier du 8-Ter, rue de l'Yser, à Béthune.

#### **Article 2 : Homologation et appariements**

Ce tournoi est homologué par la Fédération Française des Echecs (F.F.E.) et par la F.I.D.E., et se joue en 9 rondes. Les appariements informatisés, programme PAPI 3.3.8, se font au système suisse, sans accélération. Ils seront comptabilisés pour les classements Elo rapide FIDE et FFE de juin 2026.

#### **Article 3 : Cadence**

La cadence est de 12 minutes + 3 secondes par coup.

#### **Article 4 : Inscription**

Montant des inscriptions jusqu'au 13 mai : Seniors 12 € ; Jeunes 6 €.  
(sur place : respectivement 15€/8€).

#### **Article 5 : Pointage et horaire prévisionnel des rondes**

Pointage de **8h30 à 9h15**. Les retardataires seront apparié(e)s à la ronde suivante.

Horaires prévisionnels:

<b>Ronde 1 à 9h30</b>	Ronde 2 à 10h15	Ronde 3 à 11h00	Ronde 4 à 11h45
<b>Ronde 5 à 14h00</b>	Ronde 6 à 14h45	Ronde 7 à 15h30	Ronde 8 à 16h30
Ronde 9 à 17h15			

Remise des prix à 18h00.

## **Article 6 : Classement**

Le classement final est établi suivant le nombre de points de partie à l'issue de la dernière ronde. Les départages des ex aequo sont dans l'ordre le Buchholz tronqué, le Buchholz et la performance. Les prix sont attribués à la place réelle.

## **Article 7 : Arbitrage et règles du jeu**

Le tournoi est arbitré par Stéphane RENARD (arbitre principal, Arbitre International) et Francis BUGNY (AFO2).

Les règles du jeu sont celles adoptées par le 93<sup>e</sup> congrès de la FIDE qui s'est tenu à Chennai, entrées en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2023.

L'article A.5 de l'annexe A sur les parties en cadence rapide s'applique pour l'ensemble du tournoi.

## **Article 8 : Comportements des joueurs**

Tous les participants s'engagent à avoir une attitude conforme à l'éthique de notre sport (Charte du joueur d'échecs). Les analyses et blitz sont interdits dans la zone de jeu. Les téléphones portables doivent être éteints, le joueur/la joueuse, dont le téléphone sonne ou vibre, perd la partie. Il faut aussi éviter toute lecture ou discussion suspecte. Tout(e) joueur/euse doit quitter l'aire de jeu une fois sa partie terminée.

## **Article 9 : Commission d'appel**

En cas de contestation, le joueur/la joueuse préviendra oralement l'arbitre principal avant la fin de la partie. Il/elle saisira la commission d'Appel sportif fédérale.

## **Article 10 : Photographies**

L'organisateur pourra prendre des photos pour la publicité du tournoi. Les compétiteurs et spectateurs acceptent de céder leur droit à l'image pour ces photographies. Dans le cas contraire, ils devront en informer l'organisateur au plus tôt.

L'inscription au 25<sup>ème</sup> tournoi rapide de Béthune implique l'acceptation du présent règlement.

L'arbitre principal  
Stéphane RENARD

L'organisateur  
Philippe DAMAREZ